

Guide touristique - Guide régional (Brevet d'enseignement supérieur)

RÉF | 5761

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Accueil du public; donner des explications de manière claire et vivante, en utilisant les techniques de communication adéquates y compris en langue étrangère; gestion d'un groupe; préparer ses visites par un travail pertinent, en utilisant à bon escient les ressources documentaires ; concevoir un itinéraire touristique; assurer le bon déroulement du programme, respecter les temps impartis aux activités; faire découvrir le patrimoine matériel et immatériel, les richesses naturelles en fournissant des informations qui permettent aux visiteurs d'appréhender l'histoire, la vie politique, économique et sociale du pays, d'une région, d'une ville ou d'un site.

Le Guide touristique - Guide régional correspond aux catégories de "guide conférencier", "guide régional". Il constitue l'interface entre le touriste et le patrimoine matériel, immatériel et naturel dans le cadre d'un circuit ou d'une visite d'un pays, d'une région, d'une ville ou d'un site. Il assure l'accueil et l'accompagnement des personnes dans le respect de la législation relative à la protection et à la conservation du patrimoine et de la déontologie propre au secteur touristique.

Il transmet, y compris dans la langue étrangère, dans un commentaire de qualité, des informations précises et adaptées au public concerné sur les points d'intérêt du voyage, de l'itinéraire ou de la visite effectués.

Programme

Patrimoine immatériel, Patrimoine artistique et culturel, langue de niveau 3 à 5 (néerlandais ou anglais), Edition et présentation assistées par ordinateur, techniques de recherche de l'information, stage d'insertion professionnelle, Exercices pratiques appliqués au guidage touristique (niveau 1 et 2), Notions de gestion appliquées au guidage touristique-guide régional, Animation et communication appliquées au guidage touristique, Approches historique et géographique de sites touristiques appliquées au guidage, Activités professionnelles de formation, Structures professionnelles déontologie du guide touristique-guide régional, Epreuve

intégrée.

Certification(s) visée(s)

Brevet d'enseignement supérieur de promotion sociale (BES)

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

2 années

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi en journée
 - Les unités de formation sont réparties dans deux écoles de promotion sociale (les étudiants doivent s'inscrire dans les 2 !)
 :
 Horaire à l'Institut Roger Lambion : Lundi de 9h00 à 12h45 et de 15h00 à 19h00, mercredi de 15h00 à 19h00, jeudi de 9h00 à 12h40
 Horaire à l'IEPSCF d'Uccle : mardi de 15h00 à 19h00, mercredi de 15h00 à 19h00, jeudi de 15h00 à 19h00.

Début

Septembre 2018 1 fois par an, septembre. Inscriptions à partir de fin août.

Coût

305 € - Coût réduit : 50 € -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 18 ans.
 Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice* (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
 - ou test d'admission en français et mathématique

Remarques

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscriptions à partir de fin août, de 09h00 à 11h30 et de 17h00 à 18h30.
- - Institut Roger Lambion , Campus du CERIA, Avenue Emile Gryzon, 1 1070 Bruxelles (02/526.74.10)
- - IEPSCF, rue Gatti de Gammond, 95 1180 Bruxelles (02/332.11.66)

Organisme**EAFC - Etablissement d'enseignement pour adulte et de formation continue - Uccle**

Rue Gatti de Gamond 95
1180 Uccle
Tél: 02 332 11 66
<http://www.eafc-uccle.be>

